

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20181113_DL_01

OBJET :
Groupement de
commandes ENT sur le
territoire régional des
Hauts de France

Date de convocation :
25 octobre 2018

Date de séance:
13 novembre 2018

Date d'affichage :
16 novembre 2018

Membres en exercice : 46

Membres présents : 16

Membres votants : 28

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h30

L'an deux mille dix-huit, le treize novembre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Étaient présents : Ernest CANDELA, Gérard CARON, Philippe COCQ, Bernard DAVERGNE, François DEBEUGNY, Jean-Philippe DELFOSSE, Denis DEMARCY, Emile FOIREST, Fabrice FRION, Jean GORRIEZ, Dominique LAMOTTE, Anna-Maria LEMAIRE Laurent PARSIS, Jean-Dominique PAYEN, Patricia POUPART.

Secrétaire de séance : Laurent PARSIS

Pouvoirs : Jean-Marie BLONDELLE à Jean-Dominique PAYEN
Pascal BOHIN à Laurent PARSIS
Isabelle DE WAZIERS à François DEBEUGNY
Stéphane DECAYEUX à Jean GORRIEZ
Claude DEFLESSELLE à Gérard CARON
James HECQUET à Jean-Philippe DELFOSSE
Frédéric LECOMTE à Denis DEMARCY
Gérard PARAISOT à Fabrice FRION
François ROUILLARD à Emile FOIREST
Laurent SOMON à Philippe VARLET
Bruno THIBAUT à Bernard DAVERGNE
Annie VERRIER à Ernest CANDELA

La Région Hauts-de-France a engagé une démarche collaborative afin de disposer d'une plateforme ENT identique de la maternelle jusqu'au lycée. Un groupement de commandes dénommé « mise en œuvre, maintenance et hébergement d'un environnement numérique de travail sur le territoire régional des Hauts-de-France » s'est ainsi constitué avec comme membres fondateurs l'Académie d'Amiens, l'Académie de Lille, la DRAAF, les 5 Départements et la Région.

Considérant que le conseil départemental de la Somme a approuvé par délibération du 4 juin 2018, la convention ayant pour objet la création d'un groupement de commandes pour un Environnement Numérique de Travail Régional et autorisé son Président à la signer au nom du Département,

Considérant que par cette même délibération, le conseil départemental a pris acte que le Département utilisera encore pendant au moins 2 ans le service mutualisé d'ENT mis en œuvre par le syndicat mixte Somme Numérique, afin de pérenniser les investissements de la communauté éducative et du Département,

Considérant que cela sécurise le marché conclu par le syndicat mixte Somme Numérique pour fournir une solution complète d'Espace Numérique de Travail et d'accompagnement à la scolarité pour les niveaux primaire et secondaire, pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2020,

Considérant l'intérêt pour le syndicat mixte Somme Numérique de participer à cette démarche au niveau régional et d'adhérer au présent groupement pour les élèves du 1^{er} degré concernés sur son territoire de compétence,

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1425-1 et L-1425-2,
- Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment ses articles 28 et 101,
- Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
- Vu la délibération 5.8 du conseil départemental de la Somme en date du 4 juin 2018 portant sur le Plan Collège Numérique,
- Vu le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes ayant pour objet « mise en œuvre, maintenance et hébergement d'un environnement numérique de travail sur le territoire régional des Hauts de France » et dont le coordonnateur est la Région des Hauts de France,

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le projet de convention ayant pour objet la création d'un groupement de commandes pour un Environnement Numérique de Travail Régional est approuvé.

ARTICLE 2 : Le Président est autorisé à solliciter l'adhésion du syndicat mixte Somme Numérique auprès des membres fondateurs et à signer ladite convention et tout autre document s'y rapportant.